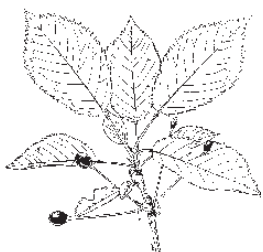


Le merisier



Le merisier est présent un peu partout en France . Il vit en forêt à l'état disséminé ou en bouquets, en mélange avec le chêne, le frêne, le charme, le noisetier. Il est fréquent dans les lisières, surtout aux expositions les plus ensoleillées, dans les haies et les bosquets. De tout temps, son bois a été apprécié pour la fabrication des meubles.

Comment le reconnaître ?

C'est un arbre élancé de 20 à 30 m de hauteur. Son tronc est droit, son houppier est pyramidale et peu dense.



Photo Michel Bartoli

Son écorce de couleur brun-rougeâtre est fine et lisse. Elle présente des boursouflures horizontales qui se décollent par lanières avec l'âge.

Les feuilles alternes, dentées présentent deux petites boules rouges caractéristiques à leur base. Le feuillage prend une coloration rouge à l'automne.



Photo CRPF PACA



Photo CRPF Pays de la Loire

Les fleurs sont blanches et regroupées en bouquets. Elles apparaissent au printemps avant les feuilles.

Les fruits ou merises, sont semblables à de très petites cerises. Elles sont noires à maturité et souvent amères.

Ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas

Le Merisier, bien qu'arbre de demi-lumière à l'état juvénile, devient par la suite très exigeant en lumière et supporte mal la concurrence.

Cette essence résiste bien aux grands froids mais est très sensible aux brusques variations de température et aux coups de soleil qui provoquent des nécroses de l'écorce.

Il demande plus de 700 mm d'eau bien répartis dans l'année. Les sécheresses estivales doivent être compensées par les réserves en eau du sol. Il aime les sols bien alimentés en eau.

Il donne les meilleurs résultats dans les sols limoneux bien structurés à pH légèrement acide. Il ne supporte pas l'hydromorphie, même temporaire, quand elle affecte les 40 premiers centimètres du sol. Son enracinement est traçant.

Il faut absolument éviter les sols :

- superficiels, séchant l'été
- mouilleux ou asphyxiants
- présentant un obstacle à l'enracinement avant 45 cm de profondeur tel qu'un plancher argileux ou une forte charge en cailloux.

Ses ennemis

La cylindrosporiose : ce champignon foliaire provoque le jaunissement puis la chute prématurée des feuilles. Il occasionne une mortalité juvénile ou une perte de production les années humides.

La pourriture du collet : Elle est engendrée par un enfouissement ou une blessure du collet, elle aboutit à la mort du plant.

La bactériose : favorisée par la taille ou l'élagage à une période où la bactérie est virulente*, cette maladie entraîne le flétrissement et le dessèchement des feuilles, ainsi que le dépérissement des pousses.

Le chancre bactérien : Il engendre des déformations du tronc et donc une dépréciation du bois.

Le puceron noir : Il est responsable de la chute des feuilles au printemps et du dessèchement des pousses, d'où un retard de production.

Le grand gibier : Le merisier est une essence très appétante pour les cervidés, qui consomment toutes ses parties aériennes (bourgeons, tiges, feuilles). Par ailleurs, les plants et les jeunes rejets sont souvent frottés.

* cf fiche « Culture et merisier »

L'utilisation du bois

Le bois de merisier possède un grain fin très apprécié. Il comprend un aubier distinct de couleur pâle et un duramen allant du jaune au brun rosâtre.

Ce bois est mi-dur et facile à travailler. Comme tous les fruitiers, il présente de bonnes propriétés mécaniques. Il se tranche, se scie, s'usine et se ponce facilement. Ses usages sont variés : tranchage, ébénisterie, lutherie, tournerie, sciage.

Ces utilisations exigent des bois de très belle qualité :

- billes de pied d'au moins 3 m de longueur et si possible de 7 m avec un diamètre de 45 à 65 cm,

- billes ayant une bonne rectitude et cylindricité, ne présentant ni nœud, ni picot.

C'est un matériau de grande valeur et très recherché.



Photo CTBA Eric Guillot

36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - <https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr>

Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**

